

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

2025

Jour 2

SUJET

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de document(s)**

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation 1

Les réponses au changement climatique à différentes échelles.

Dissertation 2

La connaissance, un enjeu du développement.

Étude critique de documents - Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Consigne - En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez les difficultés de l'ONU à empêcher la guerre et à instaurer la paix.

Document 1

« Les 12 derniers mois ont été très pénibles pour ceux d'entre nous qui croient que les problèmes et défis communs appellent des réponses collectives ». Cette phrase, prononcée par le Secrétaire général de l'ONU, le 23 septembre devant les chefs d'État et de gouvernement réunis à l'Assemblée générale, résume à elle seule la joute¹ politique et diplomatique à laquelle se sont livrés, lors de l'examen de la situation en Iraq, les 15 membres du Conseil de sécurité et avec eux l'ensemble des États Membres de l'ONU. La polémique au sujet de la réponse à apporter à la menace potentielle qu'aurait fait peser l'armement iraquien sur la stabilité du monde restera dans les annales comme le moment qui a déchaîné le plus de passions au sein du Conseil de sécurité, des Nations Unies et de l'opinion publique internationale. La victoire des partisans de la « force préemptive »² a, comme l'a dit le Secrétaire général ce même 23 septembre, constitué un défi fondamental aux principes sur lesquels la paix et la stabilité mondiales sont fondées depuis 58 ans. Qu'en est-il de la capacité réelle du « principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales » de préserver la légalité internationale dans l'accomplissement de sa tâche ? Qu'en est-il de l'interprétation de la Charte des Nations Unies selon laquelle seule l'ONU peut conférer une légitimité à l'emploi de la force pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité internationales ? L'Organisation des Nations Unies est loin d'être un instrument parfait mais c'est un instrument précieux, a encore dit le Secrétaire général.

Devant les défis de la reconstruction en Iraq et de la lutte contre le terrorisme qui se joue désormais dans ce pays, le Conseil de sécurité a retrouvé son unité pour élaborer le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies dans ce pays. Avant et après la crise iraquienne, l'unité du Conseil a prévalu sur de nombreuses questions. L'action collective a donné lieu à la création d'autres Missions au Libéria et en Côte d'Ivoire, et à l'expansion, au-delà de Kaboul, du mandat de la Force d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Les efforts concertés ont permis au Conseil d'enregistrer des progrès dans les processus de paix en République démocratique du Congo (RDC), au Burundi, en Guinée-Bissau ou encore au Sahara occidental. [...] En outre, la joute politique sur l'Iraq n'a pas eu lieu en vain. Dans la mesure où la situation dans ce pays a souvent fait office de cas d'école dans les débats que le Conseil a tenus sur les différents aspects de la prévention des conflits, du maintien de la paix et de sa consolidation ainsi que sur la protection des civils en temps de guerre et situation post-conflit.

1. Affrontement.

2. Partisans d'une intervention pour anticiper une menace.

Source : communiqué de presse des Nations Unies, 16 janvier 2004, dans <https://press.un.org/fr/2004/cs2616.doc.htm> [consulté le 04/05/2024].

Document 2

Le 9 avril 2003, sur la place al-Firdous à Bagdad, déboulonnage de la statue de Saddam Hussein, par des Iraquiens en présence de soldats américains.



© W. Khuziaie/Getty images/AFP

Source : Ben Ytzhak Lydia, Comprendre « le piège Daech », [entretien avec Pierre-Jean Luizard], *CNRS Le Journal*, 03.12.2015 (mis à jour le 01.03.2016), en ligne sur <https://lejournel.cnrs.fr/articles/comprendre-le-piege-daech> [consulté le 30/05/2024].